

A Albi, le 30 novembre 2020



Après les révélations de Mediapart et Libération Indignation et Colère : Blanquer doit démissionner !

Alors que depuis trois années, les lycéen.n.e.s, les étudiant.e.s, les enseignant.e.s et les parents s'opposent à la politique éducative et aux réformes d'un ministre devenant de plus en plus illégitime, viennent s'ajouter, sous fond de gestion erratique de la crise sanitaire, les informations diffusées par Mediapart et Libération, relatives au financement et au fonctionnement du syndicat « Avenir Lycéen » ainsi qu'au rôle joué dans cette affaire par certains membres du Ministère de l'Éducation Nationale et par des hauts fonctionnaires des rectorats.

Ces premiers éléments sont très graves et touchent aux fondements même de la démocratie et aux valeurs de la République.

Plutôt que de s'expliquer, le ministre, JM Blanquer, nie toute « affaire » et accuse avec arrogance, presse et organisations syndicales « d'ultra gauchistes » cherchant à le dénigrer.

Après ses récentes attaques contre les soi-disant « Islamo-Gauchistes », la manière dont il considère ou plutôt déconsidère les organisations syndicales, donc les représentant.e.s des personnels, démontre, une fois de plus, son mépris envers le dialogue social, son mépris envers la profession, son mépris envers les enseignant.e.s.

A l'illégitimité, et l'incompétence d'un ministre de l'Éducation Nationale qui méprise école et profession, s'ajoutent maintenant de forts soupçons d'illégalité, de pratiques d'escroqueries en bande ministérielle organisée...

Tout cela pour feindre un pseudo dialogue social avec les lycéen .ne.s, en écartant les véritables interlocuteurs-trices.

Tout cela pour faire semblant de dialoguer quand, nous en avons bien l'expérience, aucune concertation n'est possible.

Nous exigeons que toute la lumière soit faite sur ces agissements.

Nous exigeons que les responsables soient sanctionnés à la hauteur des faits.

En tout état de cause, le ministre de l'Éducation National a perdu toute crédibilité, il est complètement illégitime, il ne peut rester l'interlocuteur des organisations syndicales représentant les personnels, il doit démissionner !

Les co-secrétaires, Bastien Alberty, Bérengère Bascoul , Valérie Clerc,
Thomas Verdier

